Déposer une idée

A retourner par mail : budget.participatif@ville-aureilhan.fr ou à déposer en Mairie

Vous et votre idée

**Mentions obligatoires*

Nom* : .....Prénom* : .....

Date de naissance* : .....

Téléphone * : .....Mail : ..... .

☐ Je ne souhaite pas que mon nom figure sur le site internet de la ville.

Votre lien avec la ville d'Aureilhan (au choix) :

☐ Habitant.e. Adresse de votre domicile : .....

Idée déposée : ☐ Individuellement

☐ Collectivement / Nom du collectif : .....

Votre idée* *(répondant aux critères du règlement)*

Titre de votre idée* : .....

Thématique : ☐ Environnement et cadre de vie ☐ Action sociale – Santé – Solidarité

☐ Mobilités ☐ Éducation- Enfance

☐ Culture – Patrimoine – Numérique ☐ Jeunesse – Sports

Implantation de votre idée* :

☐ Implantation unique Lieu et adresse exacte : .....

☐ Dans toute la ville Précisez si besoin : .....

Description de votre idée (**description**, objectifs, bénéfices attendus) * : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coût estimé : .....€

Vous avez une question sur le budget participatif ? Ecrivez-nous à : budget.participatif@ville-aureilhan.fr

DATE LIMITE DE DÉPOT : 12 février 2021

Vos données sont strictement réservées à l'usage de la Ville d'Aureilhan dans le cadre du budget participatif. La Ville d'Aureilhan s'engage à traiter les données qui lui sont communiquées conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » relative à la protection de la vie privée en matière de traitement des données à caractère personnel. Conformément à la loi, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant qu'il peut exercer par courrier à : Mairie d'Aureilhan, place François Mitterrand – 65800 AUREILHAN